

III^e UNIVERSITÉ SAF SM SNJ
Vendredi 6 mai 2022 – 8h30 à 13h30
Tribunal Judiciaire de PARIS (salle 2.13)
Parvis du tribunal de Paris, Métro Porte de Clichy

L'ÉTAT DE DROIT EN FRANCE : LE TEMPS DE LA DEMOCRATURE



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Syndicat des Avocats de France
34 rue Saint-Lazare, 75009 Paris – Tél : 01 42 82 01 26 – E-mail : saforg@orange.fr
www.lesaf.org



III^e UNIVERSITÉ SAF SM SNJ
Vendredi 06 MAI 2022 - 8h30 à 13h30
Tribunal Judiciaire de PARIS (salle 2.13)
Parvis du tribunal de Paris, Métro Porte de Clichy

L'ÉTAT DE DROIT EN FRANCE : LE TEMPS DE LA DÉMOCRATURE

Après "Secret des sources, secret des affaires", et "Tous suspects ! Non à la justice prédictive", voici venu le temps de "l'État de droit en France : le temps de la démocrature".

En effet, le paradigme de l'État de droit est que l'action de l'État doit être subordonnée au respect de la séparation des pouvoirs et des libertés individuelles, y compris dans les situations de crise. Or, nous assistons depuis plusieurs années à une logique d'exception qui se dissémine peu à peu dans l'ensemble du corps juridique.

Dans son éditorial du *Manière de Voir* d'avril-mai 2022 du *Monde diplomatique* « Feu sur les libertés », Anne-Cécile Robert indique : *Le vertige saisit devant l'accumulation, en seulement quelques décennies, des atteintes portées aux libertés publiques en France. Des attentats terroristes dans les années 80 à la crise sanitaire provoquée par le Covid 19, le caractère "exceptionnel" des circonstances a justifié l'extension continue des prérogatives administratives et l'affaiblissement concomitant de l'autorité du juge. A chaque fois les restrictions sont présentées comme temporaires avant d'être, pour l'essentiel, pérennisées.* C'est ça la démocrature.

Entre le 9 septembre 1986, avec la loi ayant pour objet spécifique la lutte contre le terrorisme, et le 30 juillet 2021 avec la loi relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement, ce n'est pas moins d'une vingtaine de lois antiterroristes qui se sont empilées.

C'est donc un nouveau régime politique qui s'est progressivement profilé : l'impératif de répression et de sécurité l'emporte désormais sur celui de prévention et de liberté.

Face à ce tropisme répressif, il nous revient à nous, avocats, magistrats, journalistes, d'imaginer au quotidien de nouvelles formes de résistance pour le combattre !



III^e UNIVERSITÉ SAF SM SNJ
Vendredi 06 MAI 2022 - 8h30 à 13h30
Tribunal Judiciaire de PARIS (salle 2.13)
Parvis du tribunal de Paris, Métro Porte de Clichy

PROGRAMME

8h30 Accueil

9h Allocution de bienvenue
Claire DUJARDIN, présidente du SAF

Présentation de la journée
Jean-Jacques GANDINI, avocat honoraire, ancien président du SAF

9h20 « La fin de l'État de droit en France : une réalité »
« État de droit ou État de quel droit ? » :
Evelyne SIRE MARIN, magistrat honoraire, membre de la LDH
« La loi ou l'ordre ? Sécurité et démagogie punitive » :
Laurent BONELLI, maître de conférences en sciences politiques

10h10 Débat avec les participants animé par **Dominique PRADALIE**, journaliste, SNJ

10h40 Pause

11h Table ronde : « Face au rouleau compresseur, les chemins de la résistance »
Modératrice, **Laurence ROQUES**, présidente de la commission « libertés, droits de l'Homme » du CNB
Dariusz MAZUR, juge polonais
Un-e membre de la Quadrature du Net
Éric ALT, magistrat, vice-président d'ANTICOR
Etienne AMBROSELLI, avocat au barreau de Paris
Mathieu MOLARD, rédacteur en chef de Street Press

12h45 Débat avec les participants animé par **Dominique PRADALIE**, journaliste, SNJ

13h15 Propos conclusifs
Sophie LEGRAND, Secrétaire générale du SM
Dominique PRADALIE, journaliste, SNJ